

## Réunion des formateurs du 16 mai 2023

A cette réunion ont participé 12 personnes

Le Président les remercie de leur présence. Il indique que l'Assemblée Générale s'est tenue le 20 avril 2023 et s'est bien passée avec 18 participants selon l'ordre du jour prévu.

Il comportait notamment l'examen des comptes de Ramage et la désignation des instances : conseil d'administration, vice-président, secrétaire général, trésorier.

Pour le conseil composé selon les statuts de 2 collèges, il est proposé de retenir 18 membres (11 représentant les formateurs et 7 représentant les apprenants). Cette proposition a été approuvée.

De plus, ont été élus à l'unanimité Yves président, Jean-Pierre vice-président, Bruno trésorier, Genevieve secrétaire générale avec Anny et Michel pour la suppléer en cas d'absence.

Le rapport moral et le compte financier de l'exercice 2022 ont été approuvés à l'unanimité.

Le Vice-Président a envoyé le compte rendu de l'Assemblée à Michel qui l'a déjà mis sur le site dans la partie privée avec les documents en cause.

Yves indique que Ramage participera comme chaque année aux forums des seniors dans les Mairies des arrondissements où se trouvent les ateliers Ramage. Dans le 15 ème le Forum aura lieu le 16 septembre 2023.

Michel indique que la fermeture des ateliers est prévue fin juin et la reprise à la mi-septembre. A la rentrée divers thèmes de cours seront proposés aux adhérents et la programmation se fera selon leurs réponses. Toutes les dates des cours et les thèmes seront indiqués dans la rubrique «Actualités» du site.

Yves rappelle le déjeuner des formateurs le 20 juin 2023. Il conviendra de fixer le nombre de personnes à la prochaine séance.

Yves demande à Bruno de présenter les éléments de formation qu'il a prévus.

Bruno indique qu'il a préparé une fiche sur le nouveau système d'intelligence artificielle **ChatGPT** qu'il expose. Ce programme gratuit se présente comme un langage humain sans aucune faute et peut à partir de diverses questions répondre en temps réel. Toutefois, les informations contenues s'arrêtent en septembre 2021.

Il indique les moyens d'y accéder à partir d'un compte qu'il faut créer et énumère les divers avantages et inconvénients. Compte tenu des dangers de fausses nouvelles ou de manipulations que pourrait présenter cette nouvelle technologie certains experts ont proposé un moratoire de 6 mois avant de futurs développements.

Bruno enverra aux formateurs une fiche résumant cette présentation.

Yves et les formateurs le remercient de cette présentation très innovante qui ouvre un nouveau champ technologique et de nouvelles perspectives pour notre société et notre civilisation.

La séance est levée à 11H30